



## COMITE SYNDICAL DU 30 NOVEMBRE 2018 A 14H30 à Pouilly/Charlieu

### COMPTE RENDU

Date de convocation : 20/11/2018  
Lieu : Siège du SYMISOA – Pouilly/Charlieu

#### Membres présents (11) :

LAMARQUE Michel	(Charlieu Belmont Communauté)
VALORGE René	(Charlieu Belmont Communauté)
PALLUET Joël	(Charlieu Belmont Communauté)
LACROIX Jérémie	(Charlieu Belmont Communauté)
CANNET Michel	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
GRISARD Bernard	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
DURIAU Pierre	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
MENICHON Jacky	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
MORIN Alain	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
TERNISIEN Sylviane	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
MONTARDE Daniel	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)

#### Excusés :

ARRIAT Marie-Noële	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
MALHERBE Pascale	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
DAUBARD Christian	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
CHERVIER Bernard	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
MATRAY Jean-Luc	(Charlieu Belmont Communauté)
AUVOLAT Pierre	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)

#### Autres présents :

DECHAVANNE Céline	(Chargée de mission – SYMISOA)
-------------------	--------------------------------

M. LAMARQUE, le président, accueille les délégués et dresse la liste des excusés. Il aborde ensuite l'ordre du jour.

1- Approbation du compte-rendu du comité syndical du 27 septembre 2018

Le compte rendu n'appelle aucune remarque.

**Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.**

2- Débat d'Orientation Budgétaire

Le Rapport d'Orientation Budgétaire est présenté en séance.

Il appelle les remarques suivantes :

- concernant les travaux sur la friche industrielle Sunnyland à La Clayette, M. GRIZARD indique que les travaux de démolition devraient se terminer mi-mars. Il sollicite le SYMISOA pour la mise en forme de la Genette pour la partie qui sera à ciel ouvert. Il est convenu que le bureau d'étude qui assiste la CCLCCB sur ce dossier se rapproche du syndicat pour prévoir des échanges techniques, sur place si besoin. M. GRIZARD précise que les réunions de chantier ont lieu le jeudi à 11h.
- concernant la maquette budgétaire 2019, M. MENICHON fait remarquer à juste titre que les travaux d'effacement de seuils apparaissent en investissement, alors qu'ils doivent être inscrits en fonctionnement pour permettre un financement à 100%: le ROB sera modifié en conséquence.

**Le comité syndical prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2019.**

3- Montant de la contribution des membres 2019

La contribution des membres pour 2019 reste stable par rapport à 2018 concernant le fonctionnement du syndicat et le financement des actions inscrites au contrat de rivière, à savoir :

	Montant annuel
Charlieu Belmont Communauté	138 700
CC La Clayette Chauffailles	96 300
CC Semur en Brionnais	6 600
CC Saône Beaujolais	12 800
TOTAL	254 400

*Cas particulier de Charlieu Belmont Communauté, relatif à la compétence de Prévention des Inondations :*

Un financement complémentaire est à prévoir concernant la réalisation de l'étude de dangers de la digue du Bézo :

- Etude digue du Bézo : coût 60 000€HT → financement complémentaire CBC estimé à 40 000€ (déduction faite des subventions attendues de l'Agence de l'Eau et du Département de la Loire)
- Concernant l'inondabilité du quartier 'La Roche' à Belmont, qui avait été indiquée dans le dossier de séance : Après réunion de travail, le financement des travaux envisagés en 2019 sera imputé sur des actions déjà prévues au budget du contrat de rivière (gestion hydraulique localisée + continuité écologique), donc à la contribution globale de CBC. Si à l'issue des travaux, le montant finalement engagé dépassait cette enveloppe, une régularisation serait demandée à CBC.

La délibération fixant ces montants sera transmise à chaque membre du SYMISOA début décembre.

## ***Les délégués approuvent à l'unanimité le montant des contributions 2019.***

### 4- Ligne de trésorerie et emprunt 2019

Des offres ont été sollicitées pour :

- une ligne de trésorerie de 150 000€ pour 2019

A ce jour, l'état de la trésorerie du syndicat ne nécessite pas l'ouverture d'une ligne. Etant donné les conditions financières, et notamment l'existence d'une commission de non utilisation, il est décidé de différer la signature de cette ligne et de la contracter seulement si le besoin s'en fait sentir.

- un emprunt de 35 000€ sur 15 ans, pour financer la réfection de la toiture des locaux du syndicat

Les offres reçues sont présentées. Les délégués constatent que l'offre la plus avantageuse a été proposée par le Crédit Agricole, mais étant donné le faible montant de l'emprunt, ils souhaitent qu'une nouvelle offre soit sollicitée sur une durée de 10 ans.

***A l'unanimité, les délégués chargent le président de solliciter un emprunt sur 10 ans et lui donnent délégation pour retenir et signer l'offre la mieux placée.***

### 5- Demandes de subventions

Fonctionnement des postes techniques/animation 2019

- L'Agence de l'eau Loire Bretagne finance les postes d'animation : chargée de mission, 2 techniciens de rivière, et adjointe administrative, à hauteur de 60% des salaires chargés + 60% d'un forfait de fonctionnement par poste (10 000€/an à 12 000€/an).
- La Région BFC finance les postes de chargée de mission et technicien de rivière à hauteur de 20% au prorata du territoire (55,7%)
- La dépense prévisionnelle pour 2019 est de 201 000 € TTC pour le fonctionnement des 4 postes (salaires chargés + frais de fonctionnement).

Travaux d'entretien 2019

- Les travaux d'entretien des cours d'eau en 2019 concernent près de 30 km de rivière, pour un budget de 24 000€TTC (travaux réalisés en régie, sur environ 2 mois), et intègrent le programme de fauche de la renouée (27 jours équipe, soit 16 200€).
- L'Agence de l'eau finance ces travaux à hauteur de 40%.
- Le Département de la Loire finance également une partie de ces travaux : la demande de subvention sera intégrée à la réponse à l'appel à projet du CD42 qui doit être déposée avant fin décembre 2018

Réseau de suivi des débits 2019

- Pour 2019, cette action consiste à l'entretien et à la supervision des stations automatiques, ainsi qu'à la maintenance du réseau (déplacement station des Moquets). Le budget est de 13 920€ (9 000€ TTC + 4 920€HT).
- L'Agence de l'eau finance cette action à hauteur de 60%.

Plan de communication 2019

Pour 2019, cette action comporte :

- un numéro du bulletin d'information 'Au Fil de l'eau' N°3
- des panneaux de chantier
- la création d'une plaquette synthétique et/ou l'impression de panneaux d'exposition
- des dépenses liées à l'organisation d'événementiels

- le programme d'animations scolaires
- Le budget 2019 s'élève à 6 922€TTC pour les outils de communication + 5 000€TTC pour les animations scolaires.
- L'Agence de l'Eau finance à hauteur de 60% ces actions

Effacement de 2 seuils sur le Sornin à La Chapelle/Dun en 2019 : Les Noirards et le seuil du stade

- Budget : 77 700€TTC
- Subventions attendues : AdE 80% - Région BFC : 20%

**Les délégués approuvent à l'unanimité les demandes de subventions à adresser à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, à la Région Bourgogne Franche Comté et au Département de la Loire.**

#### 6- Conventions

- Convention avec la mairie de Charlieu pour l'entretien du bief des pompiers

Le projet de convention est présenté. Elle concerne des travaux d'entretien de la végétation qui pousse dans le bief des pompiers, le long du Sornin à Charlieu. Cet entretien serait confié à l'équipe du SYMISOA. La mairie de Charlieu prendrait en charge le coût équipe réellement engagé chaque année par le SYMISOA.

**Les délégués approuvent à l'unanimité la convention à passer avec la mairie de Charlieu.**

- Convention avec le CDG42 pour l'établissement des dossiers CNRACL

Cette convention permet de confier au CDG42 l'établissement complet des dossiers CNRACL du SYMISOA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, pour une durée de 4 ans, avec une tarification à l'acte.

**Les délégués approuvent à l'unanimité la convention à passer avec le CDG42.**

#### 7- Décision modificative

Une décision modificative est proposée aux délégués pour permettre le passage d'écritures de travaux en régie en fin d'exercice :

N°Cptes	DESIGNATION	BP2018	DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Auqumentation de crédits	Diminution de crédits	Auqumentation de crédits
<i>Section de fonctionnement</i>						
CHAP 042	TRANSFERT ENTRE SECTIONS					
722	Travaux en régie (immo corporelles)	0,00 €				62 000,00 €
CHAP 023	VIREMENT A LA SECTION D'INVEST	0,00 €		62 000,00 €		
TOTAL			0,00 €	62 000,00 €	0,00 €	62 000,00 €
TOTAL GENERAL SECTION DE FONCTIONNEMENT			62 000,00 €		62 000,00 €	
<i>Section d'investissement</i>						
CHAP 040	TRANSFERT ENTRE SECTIONS					
2181	Installations générales			62 000,00 €		
CHAP 021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEM	0,00 €				62 000,00 €
TOTAL			0,00 €	62 000,00 €	0,00 €	62 000,00 €
TOTAL GENERAL SECTION D'INVESTISSEMENT			62 000,00 €		62 000,00 €	

**Les délégués approuvent à l'unanimité cette 4<sup>ème</sup> décision modificative au budget 2018**

## 8- Questions diverses

- Point sur les travaux en cours

Nouvelle campagne d'entretien suite à la neige de fin octobre

Aménagements sur le Botoret à Chauffailles : Reste les plantations en décembre

Travaux GRT Gaz : Reste les clôtures et les plantations (passerelle+abreuvoir OK)

La mise en défens sur le Sornin de Propières se poursuit.

- Fil de l'Eau N°2

La page de synthèse a été envoyée fin octobre aux mairies et CC

Le bulletin complet paraîtra en janvier

- Programme d'animations scolaires : 36 animations programmées cette année

- Mallette pédagogique 'herbes folles'

Le SYMISOA a commandé 10 mallettes. Elles devraient être à disposition des écoles dès janvier.

- INFO : La Région Bourgogne Franche Comté reconduit les subventions pour l'enherbement des cimetières en 2019 : contacter Céline pour plus de précisions

**Le prochain comité syndical est fixé au vendredi 1<sup>er</sup> février 2019 à 14h30 à Pouilly/Charlieu.**

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H30.*

Compte rendu affiché le : 06/12/18
---------------------------------------

